

PROCES-VERBAL

de l'Assemblée générale ordinaire de la section Aubonne-Boiron
du 17 mai 2017, à Aubonne – Salle du Tribunal

Ouverture de la séance :	19 h 05
Présidence:	Nicola Suter
Secrétaire:	Steve Bruchez
Présences :	15 membres, selon liste de présences
Excusés :	un certain nombre de personnes

ORDRE DU JOUR

1. Souhais de bienvenue et liste de présences
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 02 mai 2016
4. Rapport du président
5. Rapport du trésorier et des vérificateurs des comptes – Adoption des comptes 2016
6. Nomination du Comité et des vérificateurs des comptes
7. Cotisations 2018
8. Retour sur les élections cantonales
9. Prochaines votations
10. Programme 2017
11. Divers et proposition individuelles.

1. Souhais de bienvenue et liste de présences

Nicolas Suter ouvre la séance et salue les membres présents. Se sont notamment excusé, Isabelle Moret, Jean-Marie Surer, Laurence Creteigny et plusieurs membres de la section.

La liste de présences qui circule est jointe au présent procès-verbal.

2. Adoption de l'ordre du jour

Celui-ci est admis tel que présenté.

3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 02 mai 2016

Les membres avaient la possibilité de recevoir par courriel ledit procès-verbal. Sa lecture n'est pas demandée. Il est accepté à l'unanimité, à l'exception de deux abstentions.

4. Rapport du président

Le rapport est joint au présent procès-verbal.

5. Rapport du trésorier et des vérificateurs des comptes – Adoption des comptes 2016

Le trésorier, en la personne de Jean-Daniel Magnin, nous présente les comptes de l'exercice 2016, qui se révèlent très bons. Ceux-ci sont joints au présent procès-verbal.

On peut les résumer ainsi :

Produits

<i>Produits des cotisations individuelles</i>	5'640.00
<i>Produits de cotisations couples</i>	2'000.00
<i>Dons divers</i>	1'710.00

Total des produits **CHF 9'350.00**

Charges

<i>Frais de secrétariat</i>	0.00
<i>Cotisations à l'Arrondissement</i>	6'400.00
<i>Elections</i>	603.50
<i>Téléphones & ports</i>	635.80
<i>Publicité/Annonces</i>	00.00
<i>Expo-Aubonne</i>	0.00
<i>Frais bancaires</i>	122.20
<i>Frais divers /représentations</i>	262.85

Total des charges **CHF 8'024.35**

RESULTAT D'EXPLOITATION - Bénéfice **CHF 1'325.65**

=====

Rapport de la Commission de vérification

Les deux vérificateurs Stéphane Pichon et Marc Morandi ont contrôlé les comptes le 12 mai 2017. La comptabilité a été vérifiée par sondage et est conforme à la réalité.

Les vérificateurs attestent de la bonne tenue et de l'exactitude des comptes de l'exercice 2016.

Ils remercient le caissier pour son travail et toutes les informations fournies.

Ils demandent à l'assemblée d'accepter les comptes 2016 tels que présentés et d'en donner décharge au trésorier et de les relever de leur mandat.

Approbaton

L'assemblée, à l'unanimité, approuve les dits comptes et en donne décharge aux responsables.

6. Nomination du Comité et des vérificateurs des comptes

Suite à son élection au Grand Conseil Vaudois, le président de la section Nicolas Suter est démissionnaire. Monsieur Henry Bourgeois, membre du comité est également démissionnaire.

Tous les autres membres du Comité acceptent une reconduction.

Pour remplacer le Président, il est proposé Monsieur Boris Cuanoud. Ce dernier est élu par acclamations.

L'assemblée approuve également la composition du nouveau Comité comme suit :

Président : Boris Cuanoud, Etoy
Vice-président : Louis-Claude Pittet, Saint-Prex
Caissier : Jean-Claude Magnin, Berolle
Secrétaire : Steve Bruchez, Saint-Prex
Membres : Raymond Andrieu, Yens
François Chappuis, Etoy
Daniel Fiora, Etoy
Luc-Etienne Rossier, Aubonne
François Siegwart, Saint-Prex

Commission de vérification

Le rapporteur, Stéphane Pichon est démissionnaire. Marc Morandi le remplace. Il sera accompagné d'un nouveau membre en la personne de Sébastien Pittet.

L'assemblée accepte à l'unanimité cette nouvelle composition.

Avant de passer au point suivant, le Président remercie chaleureusement le nouveau président. Louis-Claude Pittet, vice-président, remet quelques crus de la région au Président sortant.

7. Cotisations

La section compte actuellement environ 250 membres et sympathisants. 25 couples et 93 membres ont réglé leur cotisation.

Lors de la convocation à l'assemblée générale, tous les membres ont reçu un bulletin pour s'acquitter de la cotisation 2017 qui est de CHF 70.00 par membre et CHF 90.00 pour les couples.

Il est utile de rappeler que sur les montants encaissés, la section verse à l'Arrondissement une participation financière importante.

Pour 2018, il est proposé le statu quo à l'assemblée. C'est à l'unanimité que l'assemblée accepte les cotisations 2018.

8. Programme 2017

Les visites variées sont toujours appréciées des membres. Pour l'année à venir, une visite sera bientôt organisée et d'autres suivront sous la main du nouveau président.

Le Président rappelle :

- Le Congrès du 28 juin 2017 à Aubonne organisé par l'Arrondissement.
- Les élections cantonales du 21 mai 2017.

9. Divers et propositions individuelles

Ce point permet au Président de donner la parole à Boris Cuanoud. Ce dernier remercie l'assemblée de sa confiance et remercie Nicolas Suter pour ces nombreuses années à la présidence de la section.

La parole n'étant plus demandée, **le Président** clôt l'assemblée à 19 h.40.

Lausanne, le 19 mai 2017

La secrétaire:
Steve Bruchez